

SECTION FNRR DE LA SOMME

La patrouille

Une récente conversation avec trois maires ruraux autour d'un café me renvoie à un article que j'ai rédigé et paru dans notre magazine *Avenir et Gendarmerie* N° 107 de février 2017 sous le titre : « Le gendarme de brigade est-il soluble dans son territoire et sa population ? » dont l'essentiel reste d'actualité, le diktat statistique en moins, quoique !

Ces élus¹ que je connais bien et qui cumulent à eux trois au compteur 12 mandats, me livrent un sentiment mitigé sur « leur » gendarmerie, leurs gendarmes et bien sûr demandent à l'Ancien « qu'est-ce que tu en penses ? ». Le propos de ces maires est simple : soutien et respect pour « leurs gendarmes », pour la gendarmerie mais aussi pour les forces de sécurité en général dont ils mesurent assez finement les diverses contraintes de travail et d'intervention, un législateur plus que jamais en mode diarrhée, paralysant chaque jour davantage les bonnes volontés. L'agacement le plus fort provient de décisions de justice incompréhensibles aux conséquences délétères tant chez les auteurs par le sentiment d'une certaine impunité qu'elles provoquent et un rejet souvent violent dans les commentaires par la partie saine de la population disait-on au siècle dernier. Ces élus regrettent d'avoir de moins en moins de contacts informels avec leurs gendarmes comme ils ont pu le connaître... toujours au siècle dernier ! Les informations via Internet c'est très bien et très pratique mais il est essentiel de se voir et se connaître. Et de poursuivre : on ne voit plus les gendarmes au bord de la route, en stationnement dans la commune. C'est vrai que pour la sécurité routière, des bijoux de technologie alliant photographie et informatique ont la prétention de les remplacer, exit le cerveau, exit le discernement, exit cette prévention bienveillante autrefois critiquée. D'autre part, l'organisation du travail fait que le gendarme à l'extérieur c'est soit en intervention soit en enquête. Quid d'une patrouille, vous savez « aller de point d'observation en point d'observation » nous apprenait-on... au siècle dernier bien sûr, encore appelée « patrouille de surveillance générale ». Aller à la ren-



contre de sa population et visiter son territoire pour les connaître, c'est le b.a.-ba du militaire. Certes, on croise encore des véhicules de gendarmerie, le signe de la main remplace souvent la poignée de main mais ce n'est pas d'hier. Dans mes diverses fonctions, je pestais et j'essayais de lutter contre ces patrouilles que j'appelais « traîneviande ». On s'assied dans le véhicule. Le velcro du pantalon rejoint celui du siège et roule ma poule bien assis, le velcro n'étant sollicité que rarement en cas de nécessité. La connaissance de sa circonscription se fait à hauteur de pare-brise et des vitres latérales mais la technologie est là, grâce au GPS, on sait où on est, enfin presque. Un ami me racontait récemment : une

patrouille (enfin une !) sur sa circonscription (une brigade autonome) est envoyée au domicile du maire d'une commune pour un dossier urgent. Le gradé à bord saisit le nom du maire sur son téléphone associé au GPS et le binôme se rend rapidement au domicile... d'un homonyme à quelques kilomètres de là avant de contacter la brigade. Les échanges avec l'unité n'ont pas manqué de causticité précise ce CCB. Il s'agissait de gendarmes de la brigade compétente et non de réservistes ou encore d'une unité limitrophe. Il ne s'agit que d'une anecdote. Des réalisations remarquables ont été faites par la gendarmerie, souvent en pointe dans la recherche et l'innovation, s'appuyant notamment

sur les personnels, de tout grade, de tout type d'unité pour apporter ces aides incontournables dans la gestion du quotidien. Mais... on ne peut pas tout miser sur les technologies et oublier qu'un binôme en intervention, isolé de tout contact et de toute aide informatique momentanément inopérante voire inutile, devra affronter une situation compliquée quelquefois dangereuse et ne pourra s'appuyer que sur ses fondamentaux, ces qualités censées être dans la puce du

cerveau et non celle de NÉO. Loin de moi l'idée de réfuter la place de ces applications car, toujours au siècle dernier... j'ai fait partie des premiers groupes d'étude de la bureautique brigade en 1990 dans le département de la Somme, l'expérimentation des deux premiers COG (Somme et Seine-et-Marne) puis à la BDRIJ (brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires) pour les remontées des informations judiciaires et statistiques (MIS et MIJ, ça parlera à certains !). Mais notre militarité, cette qualité immanente, impose une capacité certaine à la rusticité, le mode dégradé en quelque sorte. S'il fallait paraphraser « l'argent peut être un bon serviteur mais un mauvais maître », on pourrait l'appliquer à ces technologies sans cesse plus performantes et séduisantes. Les habitués de la gestion de crise à un certain niveau connaissent ces aléas et les vrais bons exercices intègrent des situations dans lesquelles les capacités de l'informatique et des communications sont momentanément particulièrement réduites². Le vocable patrouille n'est certainement plus adapté. Copions chez nos amis policiers le terme équipage qui sera plus approprié techniquement et militairement. La sémantique ne changera rien bien sûr aux difficultés de l'Institution face aux exigences missionnelles en augmentation et en complications quasi permanentes, aux diverses tergiversations ministérielles voire plus, localement, à la disponibilité des personnels, aux conditions d'intervention. La formation initiale reste ainsi un socle incontournable et essentiel, encore faut-il que la forma-

tion continue et notamment le tutorat en unité soit à la hauteur des enjeux. Cela semble devenir de plus en plus une sorte d'utopie me dit-on. Quel dommage, car cette formation initiale semble être toujours d'un très bon niveau et il est regrettable que cette militarité s'évapore quelquefois rapidement chez certains gendarmes qui rejoindront rapidement des fonctions de gradés et l'encadrement ne peut se réduire à des postes budgétaires sans apporter le soutien, l'accompagnement et l'autorité indispensables. Et la cyberpatrouille ? C'est une véritable réussite, résultat d'une anticipation et d'un travail exceptionnel de nombreux anonymes qu'il convient de saluer. Et si la patrouille de terrain s'inspirait des cybers pour une résurgence salutaire ? Chers amis de l'Active, il y a un peu de poil à gratter dans ce texte mais sachez que vos Anciens vous soutiennent. Je vous livre les six « A » : Amis de l'Active, vos Anciens vous Aident, vous Aiment, vous Attendent. Et je retrouve facilement cette expression latine apprise au collège : *qui bene amat, bene castigat* (qui aime bien, châtie bien). Haut les cœurs !

■ Jean-Marie Leroy

¹ Le fils de l'un d'eux commandait il y a peu encore une grosse communauté de brigades.

² Dans des fonctions post retraite dans un ministère, j'ai insisté pour que ces paramètres soient intégrés dans les exercices. La première fois, ça a piqué aux yeux des membres de cabinets ou de directions générales mais l'approche a ensuite été appréciée lors du RETEX.



© D.R.

TENUE DES ASSISES DE L'ACTION SOCIALE À LA DGGN

► Le mardi 19 octobre 2021, au siège de la Direction générale de la Gendarmerie nationale à Issy-les-Moulineaux (92) se sont déroulées les Assises de l'Action Sociale. Le général de corps d'armée Armando De Oliveira, Directeur des personnels militaires de la Gendarmerie nationale déclare que ces assises de l'action sociale en gendarmerie sont l'occasion de nous interroger collectivement sur l'évolution des besoins et sur les réponses les plus adaptées qui constituent le premier acte de la refondation de notre politique sociale. Nous le devons à celles et ceux qui œuvrent dans nos rangs à la sécurité de nos concitoyens, quel que soit leur statut et leur mission, pour qu'ils puissent continuer à s'engager chaque jour en confiance et avec sérénité. Les débats ont porté : sur la sociologie du corps ; la singularité du gendarme et de sa famille en 2021 ; la place de la famille dans le monde de l'en-

treprise en 2021 ; la famille, pierre angulaire de notre édifice social ; l'emploi des conjoints ; les conditions de logement des militaires des corps de soutien technique et administratifs non logés par nécessité de service ; la garde des enfants de moins de 4 ans non scolarisés ; l'enjeu permanent de la mort et la blessure ; les militaires décédés et blessés ; le soutien psychologique et les dispositifs d'accompagnement ; le handicap, à la croisée des enjeux de la blessure et de la famille ; être parent et militaire de la gendarmerie. À l'issue de ces débats, le général de corps d'armée Armando De Oliveira a tenu les propos suivants : « Merci de votre engagement à nos côtés, car votre action est déterminante. Soyons tous convaincus qu'ensemble, on peut beaucoup. » ■ Jean-Claude Fontaine

